MOUSTOIR-AC

CHARTE GRAPHIQUE

1

LOGOTYPE

APPLICATION DU LOGO

QUADRICHROMIE

Le logotype est monobloc. Pour chaque utilisation de ce logotype, utiliser le fichier .ai joint dans cette charte graphique. Le logotype ne doit, en aucun cas, être redessiné ou modifié. Tout document utilisant cette identité visuelle doit être validé par la Direction de la Communication de la Ville de Moustoir-Ac.

référence CMYN	91 | 65 | 11 | 0	0 | 15 | 94 | 0	91 | 43 | 0 | 0	86 | 32 | 59 | 23	65 | 0 | 100 | 9
référence RVB	211| 46 | 63	255| 213 | 0	0 | 119 | 190	8 | 109 | 99	95 | 168 | 44
référence hexadécimale	#D32E3F	#FFD500	#0077BE	#086D63	#5FA82C

ZONE DE PROTECTION DU LOGO

La zone de protection est le blanc tournant du logotype : cela le protège des éléments avoisinants afin qu’ils ne viennent pas perturber sa lisibilité (notamment lorsque plusieurs logos sont positionnés côte à côte).

Cette zone est égale aux lettres "AC", représentant le nom Moustoir-Ac. En revanche, il faut éviter d’enfermer le logo dans un cartouche, on préférera un bandeau de la largeur du support, mais si cela est impossible à éviter, on prendra soin de dimensionner le cartouche à minima à la taille de cette zone de protection.

APPLICATION DU LOGO

MONOCHROME

Il est souhaitable d’utiliser en priorité le logo en quadrichromie.
Dans le cas d’une mise en page monochrome / en valeur de gris, on utilise la couleur choisie à 100% sans nuance ni couleur tramée.
Sur une affiche en quadrichromie, le logo devra être décliné obligatoirement dans ses couleurs d’origine.

APPLICATION DU LOGO

SELON LA NATURE DU FOND

L’utilisation du logo en couleur est à privilégier sur fond blanc. À défaut on respectera les recommandations suivantes :

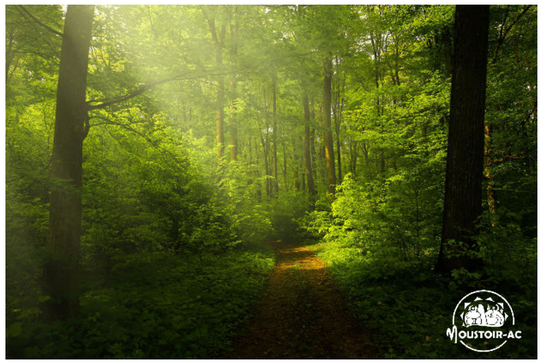

APPLICATION DU LOGO

SI LA VILLE EST PORTEUSE DU PROJET

Le logo sera toujours placé en bas à droite du support de communication.

SI LA VILLE EST PARTENAIRE DU PROJET

Le logo sera toujours placé dans la mesure du possible en bas à droite. Les conditions d'application en fonction de la nature du fond devront être respectées.

LES INTERDITS

Interdiction de couper le logo

Interdiction de poser le logo sur un fond noir

Interdiction de modifier la couleur du logo

Interdiction d'ajouter des ombres, filtres au logo

Interdiction de déformer le logo

Interdiction de baisser l'opacité du logo

2

TYPOGRAPHIE

TYPOGRAPHIE

TITRE

TT BERLINERINS
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
- ; & ' / ? !

Corps de texte

Muli Regular
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
- ; & ' / ? !

3

PICTOS

PICTOS

Les pictos doivent être insérés de la même manière que le logo. C'est à dire en fonction de la nature du fond, vous devrez appliquer soit en quadrichromie ou en monochrome.

Enfance et jeunesse
#D173EF

Communication
#B82529

Tourisme, Culture et Patrimoine
#7133B3

Solidarité et santé
#2F316A

Vie municipale
#1B96B8

Sports, Loisirs et Vie Associative
#D60B52

Cadre de vie et Environnement
#186512

Vos démarches
#F8601A

4

MISE EN SITUATION

Titre
Typo : TT BERLINERINS

Picto en foction du thème du sujet

Texte
Typo : Muli regular

Couleur qui correspond à la charte graphique des pictos

Logo en bas à droite
Zone de protection active